

PROCESSUS D'ÉVALUATION DES DEMANDES DE PARTICIPATION À UN PROJET DE RECHERCHE

Les chercheurs doivent soumettre leur projet à la coordination du bureau de la recherche du CSSS Cavendish-CAU afin d'enclencher un processus d'évaluation en trois étapes :

- **Examen de la pertinence organisationnelle (ou convenance institutionnelle ou faisabilité)**

Le chercheur doit soumettre par courriel (clairejoane.chrysostome.cvd@ssss.gouv.qc.ca) à la coordonnatrice du bureau de la recherche du CSSS le **Formulaire de demande de collaboration du CSSS Cavendish à un projet de recherche**, une copie du protocole de recherche (ou un sommaire) et les approbations éthiques si disponibles. Si le projet de recherche a déjà obtenu une lettre d'appui de l'établissement, il sera quand même nécessaire de faire parvenir ces documents au bureau de la recherche et de suivre les étapes subséquentes afin de déterminer les modalités de la participation de l'établissement au projet de recherche.

L'évaluation de la pertinence organisationnelle est réalisée par la direction ou les directions concernées par la recherche afin de déterminer si le projet de recherche s'inscrit dans la mission, les orientations stratégiques, les champs d'action et de pratique prioritaires par l'établissement. Aussi, il détermine si le projet est réalisable dans le présent contexte organisationnel.

- **Évaluation scientifique**

La validité scientifique fait référence principalement à (1) la pertinence de l'étude, (2) la rigueur de la démarche de recherche et (3) la compétence des chercheurs. À cet effet, le chercheur doit présenter au comité le protocole complet de l'étude de même que les curriculum vitae des principaux chercheurs qui mènent l'étude.

Lorsque le projet de recherche a été approuvé par un organisme subventionnaire avec évaluation par les pairs, le comité s'en remettra à la décision de l'organisme, mais pourra cependant, émettre des commentaires le cas échéant.

Il est donc souhaitable que l'examen scientifique soit effectué avant que le chercheur demande au CÉR Cavendish d'analyser son projet. Toutefois, un chercheur peut demander au CÉR Cavendish d'effectuer l'examen scientifique du projet.

Avant de procéder à l'examen éthique du projet de recherche, le CÉR confirme au chercheur que l'examen scientifique a été effectué par une personne ou un comité scientifique ayant l'expertise nécessaire pour le faire. De plus, en cours d'examen éthique, le CÉR évaluera les implications sur le plan de l'éthique, des méthodes et des analyses proposées de la recherche.

- **Examen de la conformité éthique**

Une fois la convenance admise et l'évaluation scientifique effectuée, le comité d'éthique de la recherche du CSSS Cavendish-Centre affilié universitaire peut procéder à l'étude du projet; et ce pour les projets de recherche qui impliquent des chercheurs d'établissement, des membres du personnel, des clients ou la population du CSSS.

Les chercheurs doivent soumettre par courriel (clairejoane.chrysostome.cvd@ssss.gouv.qc.ca) à la coordonnatrice du bureau de la recherche du CSSS le protocole de recherche (ou un sommaire), les approbations éthiques (s'il y a lieu), **le formulaire de demande de certification éthique** dûment rempli, les documents demandés dans ce formulaire et tout autre document jugé pertinent pour l'analyse éthique du dossier.

À la suite de l'examen, le comité d'éthique de la recherche du CSSS Cavendish fera parvenir sa réponse par écrit. Dans ce document, il y sera mention des raisons de l'acceptation ou du refus du projet par le comité d'éthique de la recherche ou encore les corrections à faire au protocole.

Lorsque le projet aura reçu l'approbation de l'établissement et d'un comité d'éthique de la recherche dûment reconnu ou du comité d'éthique de la recherche du CSSS Cavendish, le chercheur pourra alors entreprendre son projet.

Personne-ressource

Claire-Joane Chrysostome, M. Sc.

Adjointe au Développement de la Mission Universitaire

Coordonnatrice du Comité d'éthique de la recherche et du bureau de la recherche
CSSS Cavendish-CAU

5800 Boulevard Cavendish, Cote St. Luc,

H4W 2T5

Tél : 514-484-7878 #1468

Courriel : clairejoane.chrysostome.cvd@ssss.gouv.qc.ca